

Résidences artistiques en arts de la rue

Appel à candidatures

Dans le cadre de sa saison culturelle, la Communauté de communes du Val de Sully lance un appel à candidature pour accueillir, sur son territoire, une résidence artistique dans le domaine des arts de rue sur son territoire. Cette action est inscrite comme objectif de son projet artistique et culturel de territoire (PACT). La collectivité dispose du soutien de la Région Centre-Val de Loire dans le cadre d'une convention triennale.

Idéalement située à entre Gien, Orléans et Montargis, elle regroupe 19 communes et compte environ 25 000 habitants.

La collectivité porte une attention particulière au développement de l'accès à la culture pour tous sur l'ensemble du territoire.

Ces résidences auront lieu entre janvier et décembre 2020.

Par « résidence », on désigne le séjour au cours duquel l'artiste/les artistes va/vont développer une activité de création ou de recherche en bénéficiant de la mise à disposition temporaire d'un lieu pour développer son activité artistique.

- **Les modalités pratiques d'accueil :**

- Une convention de résidence est signée entre la compagnie accueillie, une commune et la Communauté de communes du Val de Sully
- Une remise des clés de la salle est faite à la compagnie accueillie afin qu'elle puisse travailler aux horaires qu'elle choisit
- Une participation à l'entretien des lieux (logement et salle de travail) est demandée aux compagnies accueillies en résidence
- L'artiste devra être autonome logistiquement et techniquement dans sa production. Un appui pourra être apporté ponctuellement par un agent du service Culture-Patrimoine
- La Communauté de communes s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication

Une salle non équipée (jauge d'environ 150 places) est mise à disposition des artistes accueillis. La Communauté de communes ne met pas à disposition de matériel technique ni de régisseur. La volonté est de permettre la création de spectacle « tout terrain » autonome. Un hébergement sur place de type gîte pour 2 à 3 personnes sera mis à disposition par la commune.

La durée de la résidence est fixée à une semaine.

- **Les enjeux**

- Associer les habitants du territoire au projet artistique
- Programmer une sortie de résidence afin de présenter le travail de la semaine de création et permettre une rencontre privilégiée avec le public. Afin que les participants puissent comprendre l'univers de l'artiste et son processus de création, il est important d'adopter une démarche pédagogique et faire une restitution des éventuelles actions culturelles.

- **Les objectifs**

- Permettre au plus grand nombre d'appréhender l'art sous toutes ses formes lors de la résidence artistique
- Soutenir la création artistique professionnelle

- Créer du lien social et favoriser les relations intergénérationnelles
- Associer divers publics au projet (ex : associations, EHPAD, établissements scolaires, service Enfance-Jeunesse, école de musique, réseaux des bibliothèques, entreprises...) et susciter la rencontre entre un public, éloigné des lieux habituels de création, et le processus de création artistique

- **Les modalités financières**

La compagnie pourra percevoir une bourse à la résidence de 2500 € TTC maximum (comprenant les éventuels salaires durant le temps de résidence, aide à la production...). Cette rémunération sera versée sous présentation de facture.

Frais à la charge de l'artiste :

- Les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements durant la résidence, etc.)
- Les frais liés à des achats d'investissement : d'outils autres que ceux mis à sa disposition.

La Communauté de communes encourage la mise en place d'ateliers artistiques en parallèle de la résidence. Ces derniers seront rémunérés (70 € TTC / heure) à destination des établissements scolaires (maternelles, élémentaires, collèges), d'associations, d'EHPAD ou du tout public.

- **Les modalités de candidatures**

Votre dossier doit comporter :

- Une lettre de candidature expliquant en quoi une résidence au sein du territoire vous intéresse
- Le présent dossier d'appel à projet renseigné
- Une présentation de l'artiste ou de la structure
- Votre dossier (même provisoire) de présentation du projet
- La fiche technique du projet ou premiers éléments techniques
- Le budget de la production
- Un ou plusieurs visuels dédié(s) au projet
- Tout autre document que vous jugerez intéressant à joindre à cet appel à résidence

Le profil du candidat

- *Tout artiste engagé dans une démarche professionnelle de création*
- *L'artiste doit être en mesure de se déplacer avec son véhicule*
- *Il devra disposer d'une assurance responsabilité civile*
- *L'artiste ou la structure juridique de laquelle il dépend devra posséder une licence d'entrepreneur de spectacle ou un numéro GUSO*
- *L'artiste devra justifier d'un régime de sécurité sociale (ex : Maison des artistes-sécurité sociale) et avoir un numéro de Siret ou être représenté par une structure administrative lui permettant d'émettre une facture*
- *L'artiste devra être en règle avec les services fiscaux et sociaux*

Merci de nous faire parvenir le dossier **avant le 24 juin 2019**

par mail à: culture-patrimoine@valdesully.fr

ou par voie postale

Communauté de communes du Val de Sully 28 route des Bordes 45460 BONNEE

Vos coordonnées

Nom de la compagnie / association et année de création :	
Nom de la structure juridique si différente du nom de la Compagnie :	
Nom et fonction du responsable légal :	
Adresse du siège social :	
Adresse postale (si différente) :	
N° Siret :	Code APE :
Etes-vous assujettis à la TVA :	
Si oui, merci d'indiquer votre N° de TVA intracommunautaire :	
Licence d'entrepreneur de spectacle :	
Nom et fonction de la personne à contacter :	
Nom et téléphone du référent technique sur le projet :	
Email :	Tél :
Site internet ou autres (page Facebook, etc.) :	
Projets passés (en dehors de celui pour lequel vous sollicitez une résidence) : - Titres : - Ages concernés : - Années de création des précédents spectacles :	

Votre projet de résidence

Titre (même provisoire) de la création :
Discipline(s) artistique(s) :
Présentation synthétique du projet :
Quels sont les 2 ou 3 thèmes majeurs abordés par votre projet ?
A partir de quel âge votre projet s'adresse-t-il ?
A quelle étape de développement se situe votre projet (recherche, écriture, création, reprise, production...) ?
Sur quel(s) domaine(s) portera votre travail au cours de votre résidence (décors, texte, jeu, ...) ?

Personnes présentes sur la résidence (nom, prénom, fonction) :

Votre projet bénéficie-t-il d'autres temps de résidence (si oui, précisez les dates et lieux) ?

Structures et partenaires en lien avec le projet : précisez les partenariats acquis ou en cours (diffusion, préachat, coproduction, soutien...) :

Date et lieu de la première représentation :

Les besoins du projet accueilli

Durée et période(s) de résidence souhaitée(s) :
De quel espace avez-vous besoin ?
Avez-vous besoin d'un hébergement sur le temps de votre résidence ? Si oui, pour combien de personnes :

Les actions auprès des publics

Il s'agit pour une compagnie accueillie de permettre l'accès des publics à son univers de création à la fois comme contribution au travail d'éducation artistique mené par la Communauté de communes du Val de Sully et comme une occasion de rencontrer les professionnels de la région Centre-Val de Loire.

Les artistes sont invités à animer deux rencontres *a minima* dont une en temps scolaire et une en temps hors scolaire.

À ces deux temps peuvent s'ajouter d'autres propositions qui sont à construire avec la Communauté de communes du Val de Sully (ateliers de pratique, lectures publiques...).

Pour un rendez-vous en temps scolaire, quel(s) âge(s) et type(s) de public(s) (niveaux de classe) souhaitez-vous rencontrer ?
Quelles actions proposerez-vous auprès des élèves et/ ou des publics du territoire si l'équipe et les artistes souhaitent mettre en place des ateliers ?
Combien de rendez-vous en temps scolaire vous semblent nécessaires ?
Pour les autres types de rendez-vous de la Communauté de communes du Val de Sully (ateliers de pratique, ateliers adultes/enfants, présentations hors les murs, etc.), êtes-vous disposés à proposer ou à participer ?